

Récréations du dimanche

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 15

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247929>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les conseils de l'Ange gardien ¹⁾

Poésie imitée de l'ailemand.

Dès que le jour luit et que je m'éveille,
Mon ange gardien dit à mon oreille :
« Avant toute chose offre à Dieu ton cœur ! »
Et quand au travail le temps me convie,
Dans ce *va et vient* qu'on nomme la vie,
Mon ange me fait penser au Seigneur.

Il sait le secret d'essuyer les larmes,
De rendre la paix au sein des alarmes,
D'aider à porter saintement la croix ;
Si mon cœur, blessé, bondit sous l'injure,
Mon ange, attentif, aussitôt murmure :
« Il faut pardonner ; à Dieu tu le dois. »

De l'esprit toujours il chasse le doute,
Sa douce lumière éclaire la route
Et, guidé par lui, je vais d'un pas sûr ;
Mais quand le sommeil incline ma tête,
Mon ange gardien est là qui répète :
« Dors ! J'étends sur toi mes ailes d'azur. »

A. S.

¹⁾ Poésie pour faire réciter à un jeune enfant.

LETTRE PATOISE

Enne bin belle mouë

Dà lai Montaigne.

Mon cher Djaquelai !

Ai m'en crâ de l'ainoncië que le Djoselet de lai Combatte n'à pu de cti monde, et qu'ai veu être enterrai iundi ès dièches. Not chire s'en feut l'aidminichtrai vardi pérai dains lai reituee, et ai s'y béyai tot, car ai se musai bin que le poëre hanne était eusai. Achi le lendemain matin, en reveignaint di motié aipré avoi dit sai mässe, ai ne feut p'in po: émayié de trovai lai Mélitine, lai fenne de cti poëre Djoselet, que puerai ai lai tieusenne, et bayait des raillets que fesin paivu.

Yai bin, mai poëre dgen, mai poëre Mélitine, que s'y dié le tiurie, en vo voyain d'ans cte désolation, i m'muse bin qu'el à mouë cti braive hanne, cti bon Djoselet ! ?

Dé aye, Mosieu le tiurie, el à mouë..... cti poëre hanne.... el à pië tra vrai ! el à mouë.... ! Mais, voite-vo, ce que me console in pô, c'â que vo l'ai bin aichistai, et peu aiprai, el é fait enne chi belle mouë !

Recontai me vouëre soli, mai boine Mélitine.

Yai bin, Moçieu le tiurie, cte neü, ai poyai être pair voë les dou, i seut aivu cote son yé, ai peu i ai dit : « T'é bin mâ, Djoselet ? — Dé, aye, qu'ai me diai ! — Yai bin, qu'i s'y dié, qu'à ce que te veu ? ? Veute di café ? — Nenni qu'ai me dié. — Veute in pô de soppe ai lai tchié ? — Nenni, qu'ai me redié. — Veute di thé ? — Nenni, qu'ai me rediai encoé, le poëre hannne. — In pô de vin tchá ? — Nenni, qu'ai railé. — Vou bin enne petéte gotte?... — Vai l'en à diaile, véye tiampaine ! » Ai peu ai s'â revirié le poëre hanne, ai peu ce feut fini de lu. El é fait enne chi belle mouë, cti poëre hanne. El é djasai djainqu'à bout !!

Mitenain, mon cher Djaquelai, que te saicment cti braive Djoselet à mouë, i me pense bin que te veux veni ai son enterrement.

I compte chu toi, et lai poëre Mélitine aito. Elle à chi désolai.

Ton véye aimi :

Colas di Morvet.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 13 du *Pays du Dimanche* :

44. CHARADE

Or-loge (horloge).

45. RÉBUS GRAPHIQUE.

Où entres-tu ?
Tu entres mal ;
N'y entre pas,
Ou entres mieux.

46. ANAGRAMME.

Génie, neige.

47. MÉTAGRAMME.

L'avare cherche le *sac* ; le promeneur le *sec* ; le chroniqueur le *sic* ; le laboureur le *soc* ; le gourmet le *suc*.

Ont envoyé des *Solutions complètes* : MM. Narcisse et Irène à Porrentruy ; Marguerite d'Amoise à Porrentruy ; Le philosophe à St-Imier.

Ont envoyé des *Solutions partielles* : MM. les tras franc maissous di schimpois ; Albert Maître, tailleur à Epauvillers ; Léonie Willemin à Epauvillers ; Georgine à St-Ursanne ; Victor Stouder, horloger à Cornol ; Stu qu'nâpe de bô ai Recambais ; Farel Riquams à Mervelier ; Fleur de neige aux Breuleux ; Marthe, Maria et Berthe à Boncourt ; In B. de Grain-djéron ; Celui qui a mangé les grenouilles de Bonfol ; Une qui se réjouit de déménager au Noirmont ; Marguerite des prés à Boncourt ; Erveche, Grelmettem ; Toujours en retard, mon horloge est arrêtée au Peuchapatte ; Sostène le diseur à Porrentruy ; Un chasseur de sanglier à Movelier ; L. C. au Roselet ; Un Pou laid et un Lièvre à Courtemaiche ; Philémon et Baucis à Boncourt ; Un mari à Boncourt ; Prince charmant à Boncourt ; Mademoiselle à Buix ; Une Demoiselle à Buix.

52. CHARADE.

Mon *premier* est cruel quand il est solitaire,
Mon *second*, moins honnête, est plus tendre que
vous.

Mon *tout*, à votre cœur, dès l'enfance a su plaire ;
Et parmi vos attraits, c'est le plus beau de tous.

53. LOGOGRIPE.

Sur mes cinq pieds, pour ta gouverne,
Je longe une rivière et je suis féminin.
Sur quatre, devenu substantif masculin,
De tableaux mensongers, je te leurre et te berne.
Sur trois me voilà femme enfin ;
Tu réveillés mon nom en ôtant une lettre,
Et chacun va me reconnaître.

54. ÉNIGME.

Mon nom toujours éveille un mépris qu'il mérite,
Synonyme avant tout de lâche et d'hypocrite.
Pourtant d'un front hardi, je regarde les cieus,
Et j'ai bravé des ans le cours impétueux.
J'étais en Orient quand commença notre ère,
Ma race, quoiqu'on dise, aujourd'hui vit encore.
Je suis en Occident imposant et sévère,
Et je prête le flanc à l'alpestre décor.

55. ANAGRAMME.

Je suis du corps humain importante partie,
Du berceau des pensées solide protecteur.
Je garantis la nef par la vague assaillie ;
Ma dent robuste mord mais ne fait nullement
peur.

En pays breton, coule mon onde amie,
Et cependant mon onde ne dit pas bonne odeur.
Au fond des flots amers, ma substance polie,
Brillante et dure, emprunte à la mer infinie
Les reflets nuancés de son azur trompeur.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir 12 avril.

Variété

La mort par les chocs électriques

Le *British medical Journal* décrit les instructives expériences faites par MM. Olivier et Bolam afin de déterminer le *processus* de la mort lorsqu'elle est produite par les courants électriques.

Deux opinions sont soutenues à cet égard : 1° la mort est due à la défaillance du centre respiratoire (c'est la théorie du savant M. d'Arsonval) ; 2° elle est due à l'arrêt brusque de

l'action du cœur. Les expériences de MM. Olivier et Bolam, exécutées avec des courants alternatifs, paraissent établir que la mort résulte plutôt de l'action sur le cœur que de l'action sur la respiration. Dans quelques expériences, la mort paraissait due à la cessation simultanée de l'action du cœur et de la respiration ; mais, le plus souvent, il a été établi que le cœur était le premier organe qui s'arrêtait, la respiration se poursuivant, pendant une courte période, n'une façon rythmée, quoique irrégulière et faible. La cessation des battements du cœur semble être la règle générale, ce qui rend le rappel à la vie plus difficile que dans le cas de suspension des mouvements respiratoires. En tout cas, il convient d'appliquer aux foudroyés le même traitement qu'aux noyés, c'est-à-dire les tractions rythmées de la langue et la respiration artificielle.

Publications officielles

Avis officiels

Aux éleveurs. — Les éleveurs des districts de *Delémont*, des *Franches-Montagnes* et de *Moutier*, qui désirent présenter aux experts des tableaux destinés à la reproduction sont invités à se faire inscrire au Secrétariat des Préfectures respectives jusqu'au 10 avril.

Convocations d'assemblées

Courrendlin. — Assemblée paroissiale, le 3 avril après l'office, pour passer les comptes et voter le budget.

Courtelay. — Le samedi 16 à 1 h. au temple, pour élire une institutrice.

Courchapoix. — Le 27 à 2 h. 1/2 pour plaider les troupeaux, puis réunion des propriétaires pour nommer un taupier.

Mettemberg. — Le 3 avril à 12 h. 1/2 pour passer les comptes et voter le budget.

Mervelier. — Assemblée paroissiale le 3 à 3 h. pour passer les comptes, voter le taux de la répartition et nommer un conseiller.

Miéccourt-Allé. — Assemblée paroissiale, le 17 à 1 h. pour nommer le conseil paroissial, passer les comptes et voter le budget.

Pleigne. — Assemblée paroissiale le 3 avril à 2 h. pour passer les comptes, voter le budget et fixer le taux des impositions.

Courtedoux. — Le 10 avril à 12 h. 1/2 pour nommer un instituteur.

A 3 h. assemblée des propriétaires de prés.

La Joux. — Assemblée d'arrondissement d'état-civil le 3 à 3 h. pour nommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

Montfaucon. — Le samedi 9 à 9 h. du matin pour passer les comptes, voter le budget, nommer le receveur, etc.

Mise au concours

Genevez. — La place de dépositaire postal et facteur. S'inscrire jusqu'au 12 avril à la Direction du IV^e arrondissement postal en indiquant sa vocation, lieu d'origine et année de naissance.

Bons mots.

Logique enfantine.

Toto vient de recevoir, de la main de son père, armée d'un martinet, une correction sérieuse.

Et tout en frictionnant la région endommagée, Toto raisonne encore.

— Dis donc, papa, pourquoi que tu m'as fouetté, dis ?

— Parce que tu as une mauvaise tête.

— Une mauvaise tête !... eh bien ! alors pourquoi que c'est le contraire que tu punis ?

Un bohème, descendu dans un hôtel, a diné, couché, déjeuné ; il informe alors la patronne qu'il n'a pas d'argent.

— Mais pourquoi ne l'avez-vous pas dit hier ?

— Madame, j'ai pensé que vous seriez déjà bien assez contrariée de l'apprendre ce matin.